



**District Aube de Football**  
**Commission Départementale de l'Arbitrage**  
**Saison 2021/2022**  
**Procès-Verbal n°5**

---

Réunion du 23 novembre 2021 à 18h30

Président de séance : Frédéric CASTEL

Présents : ; BIDAULT François (CDPA) ; DALLA POZZA Pascal (en visio) ; DELANDHUY Raphael (en visio) ; GOMAS Olivier (en visio) ; GROD Denise ; MEMBRADO Yann ; MEZRICHE Toufik ; PEREIRA José ; RAYBAUDI Thierry (en visio)

Excusés : CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au Comité Directeur) ; DE FARIA Thomas

Absents : représentant du Pôle Technique

---

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h30 en respectant un moment de recueillement en hommage à notre collègue et amie Véronique MAINGAUT.

#### **1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°4**

La CDA exprime toute son amitié à Jean Michel MANGAUT et ses proches, suite au décès brutal de madame Véronique MAINGAUT que beaucoup d'entre nous ont côtoyé sur les terrains de foot de notre département pendant de nombreuses années en qualité d'arbitre, déléguée ou observatrice.

La CDA valide le PV4

## 2 COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

### 2.1 Courriels reçus

Le 23.10 Thierry ANGLADE signale avoir interverti son poste avec celui de son AA.

Le 24.10 Yann MEMBRADO met la CDA en copie de l'envoi d'un rapport disciplinaire suite à une rencontre d'U17R2.

Le 25.10 David LOBREAU émet deux remarques suite à une décision. La CDA prend acte de son opinion.

Le 25.10 Yann MEMBRADO, Jonathan NOUALHAGUET, Abderrahmane FEZOUA et Grégory RAMOND envoient des rapports disciplinaires ou fiches éthiques.

Le 25.10 Abdessamed HARBOULI fournit un RIB pour le défraiement de ses désignations en district.

Le 27.10, la CDA est mise en copie d'un mail adressé à la commission des compétitions suite à la non saisie d'une sanction sur la FMI. La CDA n'ayant pas désigné d'arbitre officiel sur cette rencontre ne peut se saisir de ce dossier.

Le 28.10 L'AFSVFP met en copie la CDA de son communiqué de presse suite à son AG du 26.10.21.

Le 28.10 François NALOT signale un souci pour remplir son rapport d'observation. Olivier est saisi du dossier et propose une solution le 03.11 et le rapport est finalisé le 04.11.

Le 30.10 Thierry RAYBAUDI met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 31.10 Aurélien ENFER envoie un RIB à la ligue pour mettre à jour son dossier administratif.

Le 01.11 David MATHURIN produit un rapport disciplinaire.

Le 01.11 Christophe GRANGER signale un changement de ses coordonnées téléphoniques.

Le 02.11 Grégory RAMOND dépose un rapport disciplinaire.

Le 03.11 Michel DOUINE, secrétaire du FC CONFLANS, attire l'attention des instances du DAF sur le déroulé du match l'opposant à celui de ROMILLY CHAMPAGNE FC

Le 04.11 Mohammed BOUSEHABA demande s'il peut officier en D1

Le 07.11 Jean Michel MAINGAUT signale l'absence de l'arbitre qu'il devait observer.

Le 08.11 Fabien CHOLLIER communique ses nouvelles coordonnées postales.

Le 08.11 David MATHURIN envoie un rapport circonstancié avec photos à l'appui suite à sa décision de ne pas donner le coup d'envoi d'une rencontre.

Le 12.11 Farid EL BOUSSAIDI demande à bénéficier d'une année sabbatique. La CDA lui rappelle le RI.

Le 12.11 le FC Morgendois signale l'absence de l'arbitre désigné sur son match le 11.11.

Le 12.11 Anthony PEREZ donne une explication pour son absence à désignation.

Le 12.11 Jules BALGUY fait parvenir un justificatif d'indisponibilité.

Le 14.11 Mohammed BOUSEHABA signale l'absence d'une équipe en D2.

Le 14.11 Anthony TAQUET demande s'il lui est possible d'arbitrer en bénévole lorsqu'il est indisponible. José lui rappelle le RI de la CDA.

Le 15.11 Francis CUNY informe de la prolongation de son indisponibilité. Il reste à la disposition de la CDA. La CDA le remercie de sa mise à disposition et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 15.11 Hervé PIMPERNET rédige un rapport circonstancié suite à des faits en marge d'un match de d1 sur lequel il était en observation.

Le 16.11 Alexis DRIF fournit un RIB pour la mise à jour de son dossier administratif.

Le 16.11 le CFFP (Comité Français du Fair Play- pour un sport sans violence) sollicite la participation à un questionnaire en ligne sur la cyberviolence.

Le 17.11 l'AJ Saint AUBINOISE dépose une demande d'arbitre pour son match du 28.11.

Le 21.11 Denis DERENNE rédige un rapport circonstancié suite à l'arrêt de son match.

Le 21.11 David DESPRET met en copie la CDA d'un rapport disciplinaire.

Le 21.11 David MATHURIN signale avoir été victime d'une agression sur un match en U18. Thierry et Frédéric se mettent en lien avec lui pour les suites à donner à cette situation. David produit un rapport circonstancié le 22.11.

Le 22.11 Aline STEPHAN, dirigeante de FOOT2000-ESA, signale des incidents ayant émaillés le match de son club face à l'Etoile Chapelaine en D3. Le courriel est transféré aux commissions compétentes au regard des faits dénoncés.

Le 22.11 Erik GUILLET met en copie la CDA d'un rapport circonstancié.

Le 22.11 Aberrahmane FEZOUA fournit un CM pour un mois d'indisponibilité.

## 2.2 Informations CDA

Frédéric CASTEL dispose d'une adresse mail LGEF suite à l'intervention d'Olivier.

La CDA informe Ange ROYER de sa décision suite au mail du 02.09 demandant une année sabbatique avec prise d'effet immédiat.

Les 18 arbitres (3 adultes et 15 jeunes) reçus à la FIA d'octobre sont convoqués au module 7 du 23.10.2021.

Patrick MARIVAL signale les difficultés d'un jeune arbitre officiel. La CDA prend acte de son retour.

David MATHURIN signale les difficultés physiques d'un AA.

Messaoud TAKHEBARI demande à devenir AA. La CDA valide sa demande.

Frederic informe que le Comité directeur se réunit le 29.11.21

La CDA relaie l'information publiée par la commission du statut de l'arbitrage dans son PV en date du 27.09.2021.

Rappel du nombre de matchs à effectuer sur la saison :

### Arbitres officiels :

- 18 pour un arbitre senior,
- 10 pour un arbitre jeune,
- 10 pour un arbitre / joueur,
- 5 pour un arbitre stagiaire et un arbitre Futsal.

Il a, aussi été précisé qu'un arbitre de Ligue de plus de 23 ans ne peut avoir la double licence (arbitre et joueur)

Arbitre Auxiliaire : 8 matches (décision du comité directeur du District - sont retenus les matches arbitrés au centre et les matches en tant qu'arbitre assistant (4 matchs maximum) en présence d'un arbitre central officiel).

Arbitre Auxiliaire reçu à l'examen de décembre : 4 matches - sont retenus les matches arbitrés au centre et les matches en tant qu'arbitre assistant à hauteur de 2 matchs maximum en présence d'un arbitre central officiel.

## 2.3 Informations District

La commission de Discipline demande à recevoir un rapport d'observation afin de cerner le contexte d'un match de D2 arrêté à la 82ème minute. Elle demande l'application d'une sanction envers un arbitre ayant fait preuve d'un manquement administratif.

La commission des compétitions demande à Denis DERENNE le 08.11 un complément d'information suite aux incidents sur un match d'U18. Elle demande également un rapport disciplinaire à Mahjoub NAJLAOUI suite à son match de D2. Le rapport est produit le 08.11.

La commission foot animation communique divers changements de date, d'horaire ou de lieu de rencontre pour des matchs d'U13.

Le 31.10 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, met la CDA en copie de la réponse faite au club de l'AS Chartreux suite au match non joué du 31.10 en D1.

Le 05.11 Jean Pierre LEFEBVRE précise les modalités pour la publication des PV de la CDA. José lui transmet les PV en attente de publication.

Le DAF propose le 10.11 aux clubs du district un aménagement pour le dimanche 21.11 afin de permettre à un maximum de personnes d'assister au match de l'ESTAC face à l'ASSE.

Le 15.11 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, met la CDA en copie des réponses faites :

- Au président du FC Morgendois faisant suite à son courriel en lien avec les modalités de contrôle du pass-sanitaire.
- Au président de l'AGT suite à la décision de ce club de déclarer forfait en coupe d'U18 l'opposant à une équipe avec laquelle de graves incidents ont eu lieu début novembre et qui sont gérés par la commission de discipline.

Cédric BOUGE, commission de délégation, attire l'attention de la CDA sur le déroulé d'un match en D2 et communique le rapport du délégué présent sur cette rencontre. Il suggère la désignation d'un trio pour le match retour. A ce jour, la CDA n'a pas de demande dans ce sens.

Cédric BOUGE fait une clarification du fonctionnement des désignations afin d'éviter les triplons sur les D1 pour une plus grande équité entre les clubs. Il propose une organisation afin d'éviter que cela ne se reproduise. Frédéric échange avec lui à ce sujet.

Le 20.11 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du District Aube de Football, informe du décès de notre amie Véronique MAINGAUT. Le DAF demande aux arbitres de procéder à une minute de silence en sa mémoire le 21.11. La CDA relaie cette consigne à l'ensemble des arbitres du DAF.

La CDA va organiser une séance de travail préparatoire au rassemblement d'hiver le 09.12.

## **2.4 Informations de la CRA**

La CRA communique la liste des arbitres de ligue ou candidats ligue remis à la disposition de la CDA pour divers motifs (7 adultes et 3 jeunes).

La prochaine réunion plénière de la CRA aura lieu le 04.12 à Nancy.

Une réunion de bilan est fixée au 14.12 entre l'IR2F la CRA et les CDA à laquelle Denise et Frédéric assisterons.

### **3 DESIGNATIONS**

#### **3.1 Adultes**

Le 21.10 Jean Paul ANDRE envoie un CM d'indisponibilité. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 21.10 l'OCNA demande la désignation d'un trio arbitral pour la rencontre de R1 féminine l'opposant à l'ESTAC. José fait de son mieux et positionne un arbitre sur cette rencontre.

Le 24.10 Véronique ALLOT, secrétaire du club de Longsols-Charmont, demande la désignation d'un arbitre pour un match du 31.10. La CDA rappelle que le délai pour solliciter la désignation d'un arbitre sur une rencontre est de 21 jours.

Le 26.10 Boris VECHIN dépose une indisponibilité de dernière minute.

Le 27.10 Jules BALGUY remet un CM d'indisponibilité jusqu'au 02.11. Il signale le 08.11 que son indisponibilité va durer plus longtemps que prévue. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 28.10 Cédric CUISINIER demande le retrait d'une désignation pour le 11.11.

Le 03.11 Alexis DRIF, Albi AHMETI et Ricardo DUARTE sont désignables.

Le 07.11 Auguste AUGIER demande combien de matchs il a déjà effectué depuis le début de saison.

Le 09.11 Jordan BEAUJOIN signale ne pas pouvoir se rendre à sa désignation suite à une panne de véhicule.

Le 15.11 Abderrahamane FEZOUA demande à annuler une indisponibilité.

Le 20.11 Jean Paul ANDRE indique être de nouveau apte pour arbitrer.

Le 22.11 Denise GROD envoie un CM suite à son indisponibilité du 21.11.

Le 23.11 Ahmed BRAHIM et Tristan GERBEAU sont désignables.

#### **3.2 Jeunes**

Le 25.10 Roihim MDERE signale sur la boîte mail du DAF, d'un souci de transport et son besoin d'être désigné sur l'agglomération. La CDA lui rappelle la nécessité d'utiliser la boîte mail de la CDA.

Le 28.10 Maud BAUER envoie un CM d'indisponibilité d'un mois. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 03.11 Nassim YAKINE se met à la disposition de la CDA suite à la décision de la CRA.

Le 06.11 Saint JULIEN JSFC dépose une demande d'arbitre pour le 20.11.

Le 10.11 Bilal LOUTOULI est désignable.

Le 10.11 Saint Julien JSFC dépose une demande d'arbitre pour un match d'U14 du 27.11.21.

Le 11.11 Oualid BELHADI se déclare intéressé pour arbitrer en jeunes le samedi.

Le 15.11 Jordan BEAUJOIN informe que, pour raison professionnelle, il ne peut plus officier le samedi.

Le 18.11 Fabien CHOLLIER se propose pour arbitrer en jeunes

Le 19.11 Bilal LOUTOULI informe ne pas pouvoir aller à sa désignation du 20.11.

Le 20.11 Cyril THOMASSIN signale une indisponibilité de dernière minute.

Le 20.11 Bilel BOULEMNAKHER s'étonne d'avoir une désignation en qualité d'arbitre central.

Le 22.11 Gatien PIERROT signale l'absence d'un AA en U16R1

Le 23.11 Nabil IRCHAD, Yann BARTHAUX, Ryan MAURIN, Aïmen BEYMIK et Amin ESSAHLI sont désignables.

Thierry signale des dysfonctionnements de foot2000 qui l'empêche de gérer ses désignations de manière satisfaisante. Il dispose, à ce jour, de 14 jeunes désignables. Il remercie de nouveau les adultes ayant accepté d'officier en jeunes.

### **3.3 Observations – Tutorats - foot diversifié**

Le 25.10 Michel LHIVERT demande à ne pas être observé et donc pas classé dans sa catégorie.

Le 31.10 Yann fait le point des désignations réalisées en ligue afin que le DAF effectue le défraiement.

Le 01.11 François BIDAULT informe de son indisponibilité pour le 11.11.

Le 14.11 François NALOT informe qu'en raison de l'absence d'une équipe, il n'a pas pu réaliser son observation.

Le 15.11 Pascal est sollicité par Laurent DUCLOS, directeur FFSU, pour la désignation d'un trio arbitral pour diriger la rencontre en championnat de conférence universitaire (qualificatif pour les championnats de France des grandes écoles) qui opposera l'AS UTT à NEOMA BS Reims le 18.11.2021. La CDA remercie Yann, Pascal et Thierry pour le travail de recherche d'arbitres en urgence ainsi que les trois arbitres qui ont pu se libérer pour ce match universitaire.

Le 16.11 Rudy BELLON, BTP CFA Aube, sollicite la désignation d'un arbitre pour le tournoi inter CFA du 18.11. La CDA ne peut donner suite à cette demande car il n'existe pas de convention entre le DAF et le CFA.

Le 18.11 David LOBREAU s'étonne de ne pas avoir accès à son rapport d'observation du 07.11. Olivier est saisi du dysfonctionnement de foot2000.

Le 22.11 Laurent DUCLOS, FFSU, sollicite la désignation d'un trio d'arbitre pour le 25.11. La CDA ne peut répondre à cette demande en raison du délai extrêmement court entre la date de la demande et celle du match.

Le 22.11 Michel VOULMINOT informe qu'en raison de l'absence d'une équipe son tutorat n'a pas eu lieu.

Un bilan intermédiaire de l'avancement des observations fait apparaître qu'en fonction des catégories les prévisions sont globalement respectées.

### **3.4 Référents Arbitres**

Les référents arbitres restent en lien avec l'ensemble des arbitres de leur groupe.

## **4 .ETDA**

### **4.1 Formations Ligue adultes et jeunes**

Denise va envoyer un premier devoir aux 13 arbitres ayant souhaité améliorer leurs connaissances théoriques fin novembre. Elle adaptera le fonctionnement de travail du groupe aux besoins exprimés par ses membres.

### **4.2 Pôle physique**

Toufik est content de voir le groupe travailler dans une bonne ambiance et une belle régularité.

### **4.3 Potentiels talents**

La CDA est informée que deux arbitres observés présentent un potentiel prometteur. La CDA va organiser une nouvelle observation.

### **4.4 Formation des arbitres auxiliaires**

La CDA va organiser le samedi 18.12 une formation d'arbitres auxiliaires ainsi que le recyclage annuel des arbitres auxiliaires. Elle procédera également au rattrapage des arbitres absents au rassemblement du 04.09.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22h30.

La prochaine réunion de la C.D.A. est prévue le 15.12.2021 à 18h30.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA